

Septembre 2009

Plan de Prévention des Risques Naturels
 Inondations

Commune de JOEUF

Carte d'aléas

Plan annexé à l'arrêté préfectoral du **28 AVR. 2008**
 approuvant le PPR

Le préfet
 Pour le Préfet,
 Pour le Secrétaire Général Adjoint,
 La Sous-Préfecture chargée de mission,
 JUSTINE TRICHAT

Echelle : 1 / 5 000

Composé
 par le Service
 de l'Équipement et de l'Énergie
 de Meurthe-Moselle
 Créateur : JUDEG 2007



Légende :
 Source : Atlas des zones inondables - BCEM 1999 complété en avril 2008

- Aléa faible à moyen de 0 à 1 m
- Aléa fort de 1 à 2 m
- Aléa très fort plus de 2 m
- L'orne - Surfaces d'eau d'écoulement naturel et permanent



PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction départementale des territoires
de Meurthe-et-Moselle
Service aménagement, qualité, urbanisme, risques
Unité prévention des risques

Mars 2010

Plan de Prévention des Risques Naturels Inondations

Commune de JOEUF

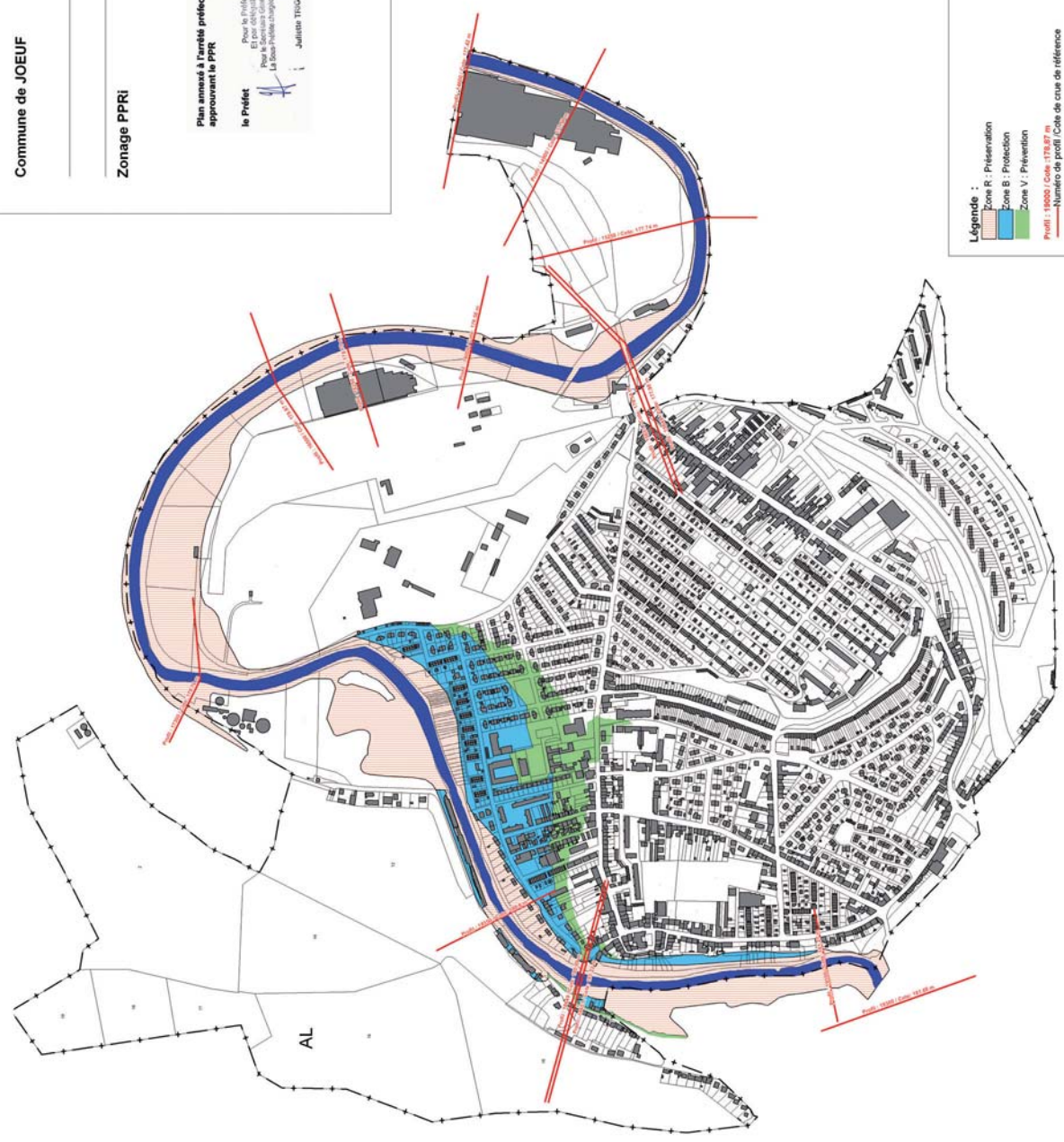
Zonage PPRI

Plan annexé à l'arrêté préfectoral du 28 AVRIL 2010
approuvant le PPR

le Préfet,
En son lieu et place,
Pour le Collège des élus,
La Sous-Préfecture de Meurthe-et-Moselle,
Juliette THOUVENOT

Echelle : 1 / 5 000

Copyright :
Gisinter / ASPAC 2007



- Légende :**
- Zone R - Préservation
 - Zone B - Protection
 - Zone V - Prévention
 - PROFIL : 1738,7 m
 - Numéro de profil / Cote de crue de référence
 - Surface d'eau d'écoulement naturel et permanent

Conditions d'utilisation.

- * Cette carte fait partie d'un P.P.R.
- * Elle ne peut être utilisée qu'à titre d'information.
- * Elle ne prend pas en compte les risques connus au 01/04/2008.
- * Toute utilisation de cette carte sans autorisation préalable de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle est déconseillée.
- * Toute utilisation en dehors des conditions mentionnées ci-dessus peut engager la responsabilité de l'utilisateur.